



Lanvellec & vous

Magazine d'informations municipales

N° 11 – Juin 2025



Au sommaire

Page 1 :

Le sommaire.

Pages 2 & 3 :

Le mot du Maire,
La vie d'été.

Page 4 :

Adresses et horaires,
Permanences,
Etat civil.

Page 5 :

Les marchés,
Le repas des anciens,
Erratum.

Page 6 :

A vos agendas !

Page 7 :

8 mai 2025 : 80 ans après la
victoire,
Les ateliers numériques.

Pages 8 & 9 :

Finances communales, taxes
locales et subventions.

Page 10 :

Eglise Saint Brandan,
Etude architecturale.

Page 11 :

Le recensement de la
population,
Tarification sociale dans les
cantines scolaires.

Page 12 :

Quoi de neuf à l'école de
Lanvellec ?

Page 13 :

Les quatre éléments de la
nature en musique,
Les fous du guidon, pause
solidaire à Lanvellec.

Pages 14 & 15 :

La vie associative.

Page 16 :

Denez.

Page 17 :

Rimat : un été et un
automne rythmés par la
musique.

Page 18 :

Un artisan tonnelier
passionné.

Page 19 :

Un peu de breton.

Page 20 :

A vos tabliers,
Un peu d'humour.



Lanvellaec & vous

Magazine d'informations municipales

N° 11 – Juin 2025

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et tous,

L'été arrive, une ambiance qui vient nous donner un regain d'énergie et d'enthousiasme. Je prends donc ma plume pour faire avec vous un petit tour d'horizon de notre actualité locale et vous faire partager un peu de réflexion personnelle.

Dans ce contexte politique national et international plus que morose, la commune doit être un repère, un pôle de stabilité. Elle doit rester la garantie d'un service public pour tous.

Comme je vous l'expose plus en détail dans un article, les finances communales restent stables et équilibrées et notre commune a un endettement plus que raisonnable. Cette année, encore, notre budget a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal. Il est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des élus.

Plus que jamais, nous devons marier prudence et ambition. Prudence, car les dotations stagnent et les subventions pour les travaux d'aménagement et de réfection de bâtiments publics se réduisent d'année en année. Nous nous devons de rester vigilants afin de maîtriser au maximum nos charges de fonctionnement et nos dépenses courantes.

L'Etat providence n'existe pas et encore moins dans ces temps de restrictions nationales, régionales et départementales.

Prévoir le bon fonctionnement de notre commune en programmant des investissements, en maîtrisant les coûts de fonctionnement tout en maintenant la qualité de nos services au public, en veillant au juste équilibre entre préservation de l'environnement et notre cadre de vie, tel est le cadre dans lequel nous avons orienté notre budget 2025. En cette année, nous espérons enfin le démarrage des travaux de l'église. Je vous ai fait un résumé succinct de l'étude en cours dans un article. Le chiffrage financier nous parviendra, je l'espère, rapidement.

De plus, la sagesse qui prévaut a été de ne pas faire évoluer les taux de taxes locales durant tout le mandat et d'adapter nos réalisations à la capacité financière dont nous disposons. C'est dire si la marge est réduite... ! Mais ça a été, durant ces années, la volonté d'un conseil conscient des charges déjà lourdes pesant sur les ménages.

Comme vous avez pu le lire dans les journaux, j'ai pris la décision de ne pas me représenter aux élections municipales prochaines. C'est une décision murement réfléchie. Après 37 ans de mandature dont 4 années de 1^{er} adjoint et 21 ans de Maire, il est temps pour moi de tirer ma révérence. Il y a un temps pour tout et il faut savoir partir. Mais je vous rassure, le mandat n'est pas terminé et vu les chantiers qui nous attendent, le travail n'est pas achevé...

Ce début d'année a déjà été propice à de belles manifestations, l'été et l'automne nous en réservent encore de nombreuses et pas des moindres : le Festival de Printemps de Rimat qui s'est déroulé en

mai, le circuit des chapelles avec une exposition à la chapelle de Maudez de mi-juillet à mi-août, la fête du 15 août avec concours de boules et grillades le soir, les fêtes patronales le 3^{ème} week-end de septembre, le concert de Denez Prigent le 19 septembre et le Festival de Musique Ancienne en octobre ...

En feuilletant ce journal, vous trouverez plusieurs articles dédiés à toutes les festivités des six mois à venir. Ces animations, organisées par nos associations, sont importantes pour la vie communale. Elles sont un lien social incontournable. Par votre participation, vous leur montrerez que leurs actions ne sont pas vaines. La municipalité continue à leur apporter son soutien indéfectible et remercie tous ces bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à animer notre village. Il faut que nous continuions à faire de Lanvellec une commune attractive, énergique et active.

Je suis désolé de rappeler aussi qu'il y a toujours des animaux domestiques errants importunant nos administrés et faisant courir de nombreux risques : morsures, salubrité, risque d'accidents, etc... J'avertis les propriétaires de ces animaux qu'ils s'exposent à des sanctions.

Mais je ne vais pas tout vous relater dans cet édito ! Je vous laisse découvrir dans le journal, plus en détail, les éléments principaux du budget 2025, les différentes animations de ce second semestre et l'actualité, agrémentée de nombreuses photos, de ce premier semestre. Pensez également à consulter notre site internet régulièrement tenu à jour. Vous y trouverez de nombreuses infos, les actualités du moment, les comptes rendus des conseils municipaux, le journal municipal, etc...

Excellente lecture !

En cette période estivale, je vous souhaite, en mon nom et au nom du conseil municipal, un bel été ensoleillé et festif et de bonnes vacances à ceux qui ont la possibilité d'en prendre. Je vous fais toutes mes amitiés.

François Prigent, Maire.

La vie d'été ou l'avis d'été

Secrétariat de mairie

Fermé le matin du samedi 9 août au vendredi 29 août 2025 inclus.

Ouvert l'après-midi de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le vendredi fermeture à 17 heures.



Agence postale

Fermeture du samedi 12 juillet au samedi 2 août 2025 inclus. Vente de timbres et dépôt de courrier assurés par la mairie aux horaires d'ouverture. Les autres opérations pourront s'effectuer au bureau de Poste de Plouaret.





Adresses utiles et téléphones :

Mairie : Tel : 02 96 35 18 82 Email : mairie-lanvellec@wanadoo.fr

Pompiers : 18 Gendarmerie : 17 Samu : 15 ou 112

Ecole, garderie : Tel : 02 96 35 12 99

Cabinet Infirmier : Tel : 06 26 02 05 45

LANVELLEC sur internet sur le site : www.lanvellec.fr

Les permanences des élus à la Mairie :

Tous les samedis de 10 H 30 à 12 H :

- François Prigent (Maire) et Laurence Guilloux (culture et communication).
 - Annie Le Jeune (affaires sociales et finances) et Jacques Badel (affaires scolaires et associations).
 - Yves Le Jeune (travaux et urbanisme) et Yvon Le Penven (environnement et voirie communale).
- François Prigent, le Maire vous accueille sur RDV du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00.

Horaires de la mairie :

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Mercredi : de 8h30 à 12h00. Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Mairie fermée tous les mercredis après – midi.

L'agence postale : Ouverte du lundi au vendredi de 14H30 à 16H30.

La Bibliothèque : Permanences le samedi de 10h30 à 12h00.

Etat civil (extrait du registre d'état civil communal) :

Naissances :

- Tiana Pasini, fille de Yoann et Lisa Pasini, le 24 avril.
- Lara Cresseveur, fille de Pierre-Yves Cresseveur et de Léna Pirou, le 26 avril.

Mariage :

- Céline Garcia et Patrick Sabatier, le 17 mai.

Décès :

- Pascale Geneviève, 67 ans, le 22 janvier.
- Marie Louise Métivier, 82 ans, le 26 janvier.
- Marie Le Boulanger, 91 ans, le 17 février.
- Eric Le Nédellec, 67 ans, le 18 avril.

Les marchés de Plouaret et Lannion

DÉPARTS : à 9H00 au bourg, face à la mairie et à 9 H 15 à Saint - Carré à l'abribus.

RETOURS : à 11H30 de Plouaret et à 12 H00 de Lannion.

Ouvert à tous, profitez de ce service.

| Marché de PLOUARET | | Marché de Lannion |
|------------------------------------|--|-------------------------|
| mardi 1 ^{er} juillet 2025 | | jeudi 26 juin 2025 |
| mardi 15 juillet 2025 | | jeudi 10 juillet 2025 |
| mardi 29 juillet 2025 | | jeudi 24 juillet 2025 |
| mardi 12 août 2025 | | jeudi 7 août 2025 |
| mardi 26 août 2025 | | jeudi 21 août 2025 |
| mardi 9 septembre 2025 | | jeudi 4 septembre 2025 |
| mardi 23 septembre 2025 | | jeudi 18 septembre 2025 |
| mardi 7 octobre 2025 | | jeudi 2 octobre 2025 |
| mardi 21 octobre 2025 | | jeudi 16 octobre 2025 |
| mardi 4 novembre 2025 | | jeudi 30 octobre 2025 |
| mardi 18 novembre 2025 | | jeudi 13 novembre 2025 |
| mardi 2 décembre 2025 | | jeudi 27 novembre 2025 |
| mardi 16 décembre 2025 | | jeudi 11 décembre 2025 |
| mardi 30 décembre 2025 | | jeudi 25 décembre 2025 |

Le repas des anciens

Le repas des anciens, offert chaque année par la municipalité et le CCAS, aura lieu le :

Mardi 11 novembre à 12h00 à la salle STEREDENN.

Les inscriptions seront prises en mairie du mercredi 1^{er} octobre au vendredi 31 octobre.

Toutes les personnes de 65 ans et plus sont invitées. Les autres personnes souhaitant y participer peuvent le faire en payant leur repas.



Erratum

Dans notre précédente édition, une erreur s'est glissée dans l'article concernant Jonathan Moisan, carreleur installé à Ty Ru. Le numéro de téléphone indiqué était incorrect. Nous vous prions de noter que le bon numéro pour contacter Jonathan Moisan est le 06.14.91.51.40.

Pour rappel, Jonathan Moisan, spécialiste du carrelage et des revêtements de sol, est à votre disposition pour tous vos projets de rénovation et d'aménagement.

A vos agendas ...

| | | |
|---------------------|--|--|
| Juin | Dimanche 29 juin | Ballades de lectures, rdv 15h, salle Steredenn (Bibliothèque) |
| Juillet | Du 11 juillet au 15 août | Exposition à Saint Maudez (Circuit des Chapelles) |
| | Jeu­di 17 juillet | Déambulations Baroques (Rimat / Circuit des Chapelles) |
| | Vendredi 18 juillet | Concours de boules, buvette et petite restauration. Semi nocturne le 18/07, tirage à 19h00 – tirage à 15h00 le samedi et le dimanche (Société de chasse) |
| | Samedi 19 juillet | |
| | Dimanche 20 juillet | |
| Dimanche 27 juillet | Concert « Du comté du Donegal à la Bretagne », Saint Carré | |
| Aout | Lundi 4 août | Déambulations Baroques (Rimat / Circuit des Chapelles) |
| | Vendredi 15 août | Animations Comité des Fêtes (concours de boules + soirée grillades) |
| Septembre | Vendredi 19 septembre | Concert de Denez (Comité des fêtes) |
| | Samedi 20 septembre | Animations Comité des Fêtes (concours de boules sur les 2 jours, repas dansant le samedi soir, jeux pour enfants et structures gonflables le dimanche) |
| | Dimanche 21 septembre | |
| Novembre | Samedi 15 novembre | Repas Henchou Don Lanvaeleg |
| | Samedis 21 et 29 novembre | Dépêche toi Bibiche, on va rater l'avion (Le Petit Théâtre de Lanvellec) |
| | Dimanche 30 novembre | |
| Décembre | Dimanche 7 décembre | Après-midi jeux (Comité des fêtes) |



Vous trouverez de nombreuses animations tout au long du magazine, repérables grâce à ce logo.

La bibliothèque :



Lectures enfants : 27/09, 18/10 et 06/12 à 11h 00

Matinées jeux : 06/09, 25/10 et 13/12 de 10h30 à 12h00

Club lecture : Les 12/07, 30/08, 04/10 et 15/11 à partir de 10h00.

Les randonnées :



Dimanche 13 juillet : La Chapelle Neuve (Tro ar Chapel)

Vendredi 15 août : Lanvellec (Circuit des Chapelles)

Dimanche 14 septembre : Bré­li­dy (Théoulas)

Dimanche 19 octobre : Le Vieux-Marché (Kervinihy)

Dimanche 23 novembre : Plounévez-Moëdec (Beg ar C'hra)

Dimanche 14 décembre : Plouné­rin (Tro ar Gar)

La matinée citoyenne :



Rejoignez-nous pour une Matinée Citoyenne,

le samedi 28 juin dès 8h30 au boulodrome couvert !

Ensemble, embellissons nos espaces communs et partageons un moment convivial.

8 Mai 2025 : 80 ans après la Victoire

Hommage aux Héros de la Libération

Lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai, François Prigent, Maire, a lu le message officiel de Sébastien Lecornu, Ministre des armées, et de Patricia Miralles, Ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Ce message rappelait les mots du Général de Gaulle en 1945, honorant les sacrifices des soldats, résistants et civils pour la libération de la France. Il soulignait l'ampleur des souffrances endurées et la résilience du peuple français, soutenu par ses alliés. Le texte évoquait également la reconstruction post-guerre, marquant le début d'une ère de reconstruction et de renaissance nationale. Les ministres ont mis en lumière l'héritage de cette période, qui continue d'inspirer la grandeur de la France aujourd'hui.



En conclusion, il a été rappelé l'importance de se souvenir de ces sacrifices pour préserver notre souveraineté dans un monde en mutation.

ATELIERS NUMERIQUES D'INITIATION A L'INFORMATIQUE



Mis en place sur le territoire par Lannion Trégor Communauté, les ateliers numériques ont connu un bon succès sur la commune de Lanvellec durant les 2 années de son fonctionnement.

Tugdual Salaun, le conseiller numérique, a initié à l'informatique les personnes désireuses d'améliorer leurs connaissances et le maniement de l'outil.

La commune déplore que cette initiative ne soit pas reconduite par LTC.

Les finances communales

Vote des comptes administratifs et des budgets

Les comptes administratifs 2024 et **les budgets primitifs 2025** (budget principal communal, et budget commerce centre bourg) ont été votés à l'unanimité lors de la séance de conseil municipal du 28 mars 2025.



Les différents comptes administratifs de 2024 font apparaître un résultat conforme aux prévisions.

Le budget principal de la commune fait ressortir un excédent de clôture de 85 187,98 € en fonctionnement et 32 627,94 € en investissement. Ce résultat, très positif, confirme la gestion au plus juste des finances communales. Une partie de l'excédent global de fonctionnement a été transféré sur le budget primitif 2025 en section investissement pour 100 000 €. 35 147,98 € ont été conservés en report à nouveau sur le budget fonctionnement 2025.

Concernant **le budget primitif 2025**, les différentes dotations globales de fonctionnement versées par l'état, sont estimées à 194 000 € et les taxes locales, avec des taux inchangés, à 244 885 €. Les dépenses de fonctionnement se composent, principalement des charges à caractère général pour 171 400 €, des charges de personnel pour 173 150 €, en autres charges de gestion pour 166 489 € (dont 90 141 € pour le Syndicat des Écoles et la subvention d'équilibre du Commerce pour 11 530,72 €).

Comptes administratifs 2024

Commune

Dépenses de fonctionnement : 487 798,47 € Recettes de fonctionnement : 572 946,45 €

Dépenses d'investissement : 65 234,02 € Recettes d'investissement : 97 861,96 €

Votés à l'unanimité, ils sont en totale conformité avec les comptes de gestion du trésorier du Trésor Public.

Commerce

Dépenses d'exploitation : 15 607,34 € Recettes d'exploitation : 25 104,80 € (dont la subvention d'équilibre versée par la commune de 11 770 €.)

Dépenses d'investissement : 20 198,46 € Recettes d'investissement : 8 725,72 €.

Votés à l'unanimité, ils sont en totale conformité avec les comptes de gestion du trésorier du Trésor Public.

Vote des budgets primitifs 2025

Budget Commune

Le budget primitif 2025 de la commune s'équilibre à hauteur de 580 239,35 € en fonctionnement et 358 162,90 € en investissement.

Soit un budget global de 938 402,25 € Voté à l'unanimité.

Budget Commerce

Le budget primitif 2025 du commerce s'équilibre à hauteur de 24 196,72 € en fonctionnement et 29 774,18 € en investissement.

Budget global : 53 970,90 € Voté à l'unanimité.



Les taxes locales

Les taux d'impositions communaux n'ont pas évolué durant l'ensemble du mandat et pour 2025, ils sont inchangés et restent donc toujours parmi les taux les plus bas de notre territoire.



Ces taux ont été votés unanimement lors du conseil municipal du 28 mars 2025.

Taxe Foncière Bâti : 36,89 %

Taxe Foncière Non Bâti : 63,16 %

Taxe d'habitation : 14,28 %

Ce qui donne, compte tenu des bases d'impositions fiscales, avec maintien des taux, un produit fiscal communal assuré pour l'année 2025 de :

- 216 382 € pour le foncier bâti et le non-bâti
- 28 503 € de compensation de taxe d'habitation

Soit un total de produit assuré de 244 885 € (soit 2,62% de plus qu'en 2024).



Les subventions

| | | | |
|--|--------|------------------------------------|------|
| Henchou don | 1 000€ | Union offensive du Trégor | 160€ |
| Fnaca | 60€ | Rugby Kreiz Treger | 240€ |
| Société de chasse | 500€ | Plestin Hand ball | 280€ |
| Rimat | 2 300€ | Club hand ball Plouaret | 120€ |
| Snsm | 60€ | Ligue contre le cancer | 80€ |
| La Pierre Le Bigaut | 200€ | Asso. Des donneurs de sang | 80€ |
| France Adot | 80€ | Nafsep (sclérose en plaque) | 80€ |
| Entente de Beg ar C'hra | 160€ | Protection civile | 60€ |
| Association sportive Collège du Penker : 60€ | | | |
| <u>Pas de demande :</u> | | | |
| Lanvellec en Fête, Comité des fêtes, Club Avel Dro, Club de gym, Sauvegarde de la chapelle de Saint Carré, Petit Théâtre de Lanvellec, Amicale Laique, APE, Lanvellec Loisirs, la Ronde des Vilains. | | | |

Les associations ne demandant pas de subventions remercient la municipalité pour la mise à disposition gratuite de la salle Steredenn et divers locaux lors de leurs manifestations tout au long de l'année.

Montant total des subventions attribuées et votées pour 2025 : 4 910€

Église Saint Brandan, étude architecturale

Le cabinet architectural Ylex en charge du dossier vient de nous rendre un projet de faisabilité sur les travaux à réaliser. Nous sommes en attente de l'évaluation financière. Même si l'étude a porté sur l'ensemble de l'édifice, le programme prioritaire vise à la restauration du chevet (Chœur) et des deux transepts.

Le parti pris d'intervention proposé vise avant tout à la conservation de l'édifice. Il est possible ainsi de résumer les interventions prioritaires comme suit :

- **Une approche préventive**, préalable à toute restauration :
 - Résorption des apports d'humidité en partie basse par création d'un système de gestion de l'eau au sein du cimetière, en lien avec la révision de la gestion de l'eau en partie haute, de ses cheminements et exutoires ;
 - Régénération des maçonneries des fondations du chevet par injection de résine, selon les prescriptions ;
 - Rationalisation du système d'évacuation des eaux en parties hautes ;
 - Mise en œuvre de travaux permettant l'entretien et l'observation des charpentes ;
 - Purge des reins de voûte créant une charge trop importante sur les charpentes ;
 - Purge des revêtements étanches et ciment pour stopper la capillarité dans les murs .
- **Une approche curative** :
 - selon les prescriptions des bureaux d'études, restauration des murs maçonnés et leurs fondations pour résorber les fissures ;
 - Restauration des maçonneries et rejointoiement des façades extérieures ;
 - Purge des soubassements en ciment ;
 - Restauration des charpentes, avec intervention en lien avec le diagnostic
 - Restitution d'enduits terre, badigeonnés à la chaux ;
 - Restauration des charpentes, menuiseries, maçonneries qui ont été touchées par les dégâts des eaux et l'humidité. En attendant leurs travaux de restauration, l'étalement et la mise en sécurité de certaines parties (les planchers de la crypte et la tribune de l'orgue notamment) peuvent être réalisées en amont. Les travaux de consignation électrique préalable aux travaux devront être réalisés en amont des travaux.

Dès réception de l'étude financière, nous entamerons les recherches de subventions. L'obtention de ces subventions sera la condition sine qua none au démarrage des travaux.

Notre édifice n'étant pas inscrit aux Monuments Historiques (Église du 19^{ème}), il est difficile de connaître à l'avance le taux de subvention envisageable.

Gros chantier en perspective !



Le recensement de la population



Le recensement de la population s'est déroulé de mi-janvier à mi-février 2025. Nous tenons à remercier quasiment l'ensemble de nos concitoyens pour l'accueil qu'ils ont réservé à notre enquêtrice, Madame Dominique Thomasse, qui a effectué un excellent travail sur

l'ensemble de la commune. Françoise, notre secrétaire de mairie, a également réalisé un superbe travail de coordination et d'enregistrement des données. Un grand merci à elles ! Nous pouvons vous dire que personne n'a été oublié ! C'est important non seulement pour les données statistiques mais aussi pour les dotations d'état qui sont attribuées à la commune en relation directe avec le nombre d'habitants. Nous avons toujours quelques irréductibles qui ne comprennent pas le sens de cette démarche obligatoire... ce sont d'ailleurs souvent les mêmes !

Les résultats escomptés sont au rendez-vous. **Sans être extraordinaire, avec quelques 630 à 640 habitants recensés (le recensement de 2019 faisait état de 605 habitants), c'est une très bonne nouvelle.** Les résultats complets et définitifs de l'Insee nous seront communiqués cet été. Ils reflètent le renouveau et la tendance favorable depuis de nombreuses années. Près de 100 habitants de plus en une vingtaine d'années. Le nombre de résidences secondaires est en diminution et les résidences principales en augmentation ; ce qui indique un ancrage définitif de nouveaux arrivants sur la commune. Prouvant, si besoin était, que nos villages sont toujours attractifs, où la qualité de vie prend le pas sur d'autres critères de choix.

Merci à tous de votre collaboration !

Tarifification sociale dans les cantines scolaires

Depuis le 1^{er} avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum.

Ce dispositif avait été mis en place en septembre 2022, sur le RPI, pour une durée de 3 ans. Depuis 2022, l'État verse donc une subvention de 3 euros aux collectivités pour chaque repas facturé à 1 euro aux familles, c'est-à-dire que l'État compense la perte financière sur les familles pouvant bénéficier de la cantine à 1 euro. Afin de pouvoir en faire bénéficier au plus grand nombre de familles, trois catégories de quotients familiaux et trois tarifs de cantine avaient donc été définis pour le RPI.

La période de 3 ans se termine, et le dispositif est reconduit pour la rentrée scolaire 2025, avec quelques modifications...

La tarification sociale dans les cantines est calculée par l'État comme suit :

- Quotient familial inférieur à 1 000 € = 1€ par repas.
- Quotient familial compris entre 1 001 et 1 600 € = 2€ par repas.
- Quotient familial supérieur à 1 601 € = 3€ par repas.



Quoi de neuf à l'école de Lanvellec ?

La classe compte désormais 22 élèves. Quatre élèves supplémentaires ont été accueillis : Deux « tout petits » ainsi que deux enfants qui arrivent de l'école de Tignes. Depuis le retour des vacances de printemps, les élèves ont préparé activement le spectacle de la kermesse du RPI qui a eu lieu le dimanche 22 juin à Plufur.



En mars, dans le cadre de la « fête du court métrage », les élèves de la classe de maternelle ont profité d'une invitation de l'association Tohu Bohu à une séance de cinéma d'animation avec l'école de Locquémeau pour aller se promener sur la plage et le port de Locquémeau. Ils y ont ramassé beaucoup de « trésors » : sources d'activités nombreuses sur le thème de la mer. Françoise et Nadine étaient venues en renfort pour accompagner les élèves et la maitresse : ce fut une journée très appréciée de tous et toutes, malgré un temps maussade !

Les activités régulières en dehors de la classe, à proximité de l'école, se poursuivent. Les enfants en sont maintenant familiers et cela permet de plus en plus d'attention et de participation active de leur part pour observer les lieux, la flore et la faune autour de l'école.

Ainsi, un raconté tapis à la bibliothèque intitulé « Monsieur Zougoulou », une histoire « maison » embarquant sur une coquille de noix pour un voyage sur le Dour Elego jusqu'à la plage de Saint Michel ont été l'occasion d'activités scientifiques sur l'eau et d'une matinée au bord du ruisseau à l'ancien lavoir, dans le bourg de Lanvellec.

A l'initiative de l'association Idéografik, Jean Luc Thomas, flûtiste du Vieux Marché est venu dans la classe pour présenter son métier et ses flûtes du monde : un moment musical très apprécié des enfants.

Aurélié, maman d'élève et médiatrice culturelle, a initié les élèves à la gravure et chaque enfant a pu réaliser une « matrice » dans du polystyrène permettant ensuite d'imprimer plusieurs fois le même dessin.



Les quatre éléments de la nature en musique

Les élèves de l'école de Plufur présenteront le mardi 17 juin au soir un spectacle musical à la salle des fêtes de Lanvellec.

Au moment où ces quelques lignes sont écrites, le spectacle n'a pas encore eu lieu... Mais à n'en pas douter, comme les années passées, ce sera une réussite !

Katell Thomas Le Coq, de l'école de musique de Lannion, intervient auprès des élèves du CP au CM2, sur 8 séances, du mois de mars au mois de juin. Ces séances sont financées par LTC et le déplacement en car pour se rendre à la salle de Lanvellec pour les répétitions est financé par l'APE.

Cette année, les enseignantes ont choisi de travailler sur le thème des quatre éléments (l'eau, le feu, l'air, la terre) à travers le chant, les rythmes corporels, l'écoute et la découverte des instruments. Tout ce travail se fait en collaboration avec les enfants de l'orchestre de l'école de Woas Wen de Lannion qui seront présents également sur scène lors de la représentation à la salle des fêtes.

Avec de nombreux talents sur scène, le spectacle promet d'être

grandiose et émouvant !

Les fous du guidon, pause solidaire à Lanvellec

L'association Okapoum, engagée depuis 2005 en faveur des personnes en situation de handicap, a organisé sa traditionnelle randonnée moto le 8 mai. Cette année, l'événement a fait une halte remarquée à la salle Steredenn de Lanvellec pour la pause déjeuner, rassemblant plus de 150 motards enthousiastes. Trois food trucks étaient présents pour assurer la restauration des participants et des spectateurs, ajoutant une touche festive à cette journée solidaire.

Partie de Guerlesquin tôt le matin, la caravane de motards a pris la route pour une journée de camaraderie et de soutien, avant de conclure son périple vers 17h00 au foyer de vie Avalenn de Plounévez-Moëdec. Cet événement, parmi d'autres organisés par Okapoum, vise à récolter des fonds pour financer des projets destinés à améliorer la vie des résidents des instituts médico-éducatifs et des foyers de vie.

Fondée par François Rolland, père d'une jeune femme en situation de handicap, l'association Okapoum a déjà financé plus de 250 projets pour un montant total de 125 000 €. Grâce à des manifestations comme "Les Fous du Volant" et "Les Fous du Guidon", Okapoum continue de faire une différence significative dans la vie de nombreux individus, en offrant des opportunités de loisirs, d'apprentissage et d'autonomie.



L'amicale laïque renaît !

Une petite quinzaine de personnes était présente à la réunion de relance de l'amicale laïque de Lanvellec, le 7 mars dernier à la salle des fêtes.

Après quelques échanges, François-Xavier Jeudy, parent d'élève sur la commune, s'est porté volontaire pour assurer la présidence de l'association, à la place d'Erwan Perrot, président démissionnaire, qui a été remercié pour toutes ces années au sein de l'association. Sylvie Viennet, conseillère municipale, s'est quant à elle portée volontaire pour prendre en charge le poste de secrétaire. Un bureau « restreint » fut constitué lors de cette assemblée.

Quelques jours plus tard... Et suite aux différents articles dans les journaux, Olivier Fisher, habitant à Lanvellec, s'est fait connaître pour se proposer de prendre en charge le poste de trésorier. Chose faite ! Le nouveau bureau est donc constitué, épaulé d'une douzaine de membres.

Nous leur souhaitons pleine réussite pour le bien-être de l'école et le bonheur des enfants !

Si vous souhaitez, chers lecteurs, rejoindre l'association en tant que bénévole ou membre du bureau, n'hésitez plus ! Vous êtes les bienvenus !



Une soirée de convivialité et de défis

La soirée Blind Test organisée par l'APE Trémel, Plufur, Lanvellec a attiré près de 100 participants le samedi 22 mars à la salle des fêtes de Lanvellec. Cet événement a offert une excellente opportunité pour les amateurs de musique de tous âges de tester leurs connaissances tout en profitant d'une ambiance chaleureuse et conviviale.

Une dizaine d'équipes, composées de membres de différentes générations, ont participé avec un enthousiasme palpable. Les participants se sont affrontés dans une compétition amicale, cherchant à identifier des extraits musicaux et des thèmes variés. Les questions couvraient un large éventail

de sujets, allant des tubes des années 80 aux succès musicaux contemporains, en passant par des bandes originales de films, des séries télévisées et des publicités culte.

L'événement a non seulement permis de célébrer la diversité musicale, mais aussi de renforcer les liens à travers des moments de partage et de rires. Les équipes ont fait preuve d'un esprit compétitif sain, tout en appréciant la musique et les souvenirs qu'elle évoque.



Le circuit des chapelles



L'été rime avec le Circuit des Chapelles ! Découvrez une programmation 2025 encore plus riche et variée :

- ✓ **Du 11 juillet au 15 août de 14h30 à 18h30** : exposition de Daniel Tostivint, peintures et sculptures
- ✓ **Le 17 juillet** : déambulations baroques à Tonquédec.
- ✓ **Le 27 juillet, 20h30** : concert chapelle de Saint Carré. Anne Girard Esposito et hoëla Barbedette, rencontre musicale entre l'Irlande et la Bretagne.
- ✓ **Le 4 août** : déambulations baroques à Lanvellec.
- ✓ **Le 15 août, 15h00** : randonnée organisée par Henchou Don. Départ salle Steredenn



Renouvellement au comité des fêtes

Le vendredi 28 février 2025, l'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue en présence de nombreux bénévoles. Cette réunion a été l'occasion de présenter les bilans moral et financier de l'année écoulée, qui se sont révélés particulièrement positifs avec un excédent de 2600 euros. Ce résultat témoigne de l'engagement des membres du comité pour enrichir la vie de notre commune.



Lors de cette assemblée, un nouveau bureau a été élu pour diriger le comité des fêtes. Les membres élus sont Annabelle Le Roux, qui prend la présidence, Annie Le Jeune en tant que trésorière, Anne-Marie Le Lannou comme trésorière adjointe, Estelle Le Cam en qualité de secrétaire, et Pierrick

Hennequin comme secrétaire adjoint. Avec ce nouveau bureau en place, le comité des fêtes est prêt à poursuivre sa mission de créer des moments de joie et de partage pour tous.

Le comité des fêtes tient à exprimer sa profonde gratitude envers tous les bénévoles qui, par leur temps et leur engagement, contribuent de manière inestimable à l'animation et à la vitalité de notre commune.

Retrouvez les animations du comité des fêtes dans l'agenda ainsi qu'à la page suivante ...

Denez : une voix d'or de la Bretagne

Une carrière musicale exceptionnelle

Denez, né à Santec dans le Finistère et résidant à Lanvellec, est une figure emblématique de la musique bretonne. Depuis plus de trente ans, il captive les auditeurs avec sa voix puissante et émouvante, devenant un ambassadeur culturel de la Bretagne.

Sa carrière musicale est marquée par une exploration profonde de la Gwerz, un style traditionnel de chant narratif breton. Denez a su moderniser ce genre tout en respectant ses racines, créant ainsi un pont entre le passé et le présent.

Ses albums, acclamés par la critique, ont été salués pour leur profondeur émotionnelle et leur authenticité. Il a collaboré avec divers artistes et a été invité à se produire sur des scènes prestigieuses à travers le monde.

Sa musique, à la fois intemporelle et universelle, a touché un public varié, bien au-delà des frontières bretonnes. Denez est non seulement un artiste accompli, mais aussi un passeur de culture, dédié à la préservation et à la promotion du patrimoine musical breton.

Iliz Tour : un spectacle à ne pas manquer

Le vendredi 19 septembre, Denez se produira à la salle Steredenn de Lanvellec, à l'invitation du comité des fêtes.

Ce concert, intitulé "Iliz Tour", promet d'être un voyage musical au cœur de la tradition bretonne. Lors de ce spectacle, Denez interprétera des Gwerziou, tantôt a cappella, tantôt accompagné par des instrumentistes virtuoses.

Ce concert est une occasion unique de découvrir la richesse de la musique bretonne, décrite comme un "diamant" musical par la poétesse George Sand.

Les mélomanes, qu'ils soient avertis ou non, sont invités à remonter à la source de ce chant universel et atemporel. L'événement s'annonce comme un moment de partage et de célébration de la culture bretonne, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ne manquez pas cette opportunité de vivre une expérience musicale inoubliable avec l'un des plus grands artistes bretons de notre temps.



Rdv le vendredi 19 septembre à 20h30 à la salle Steredenn de Lanvellec.

Rimat : un été et un automne rythmés par la musique



Après un début d'année bien rempli (médiations scolaires avec Emmanuelle Huteau et Camille Aubret dans les écoles de Pen Ar Ru et de Jeanne d'Arc à Lannion, un concert pour les Journées Européennes de la Musique Ancienne à Lanvellec dans la salle Steredenn en mars, le festival de printemps et un spectacle pour les scolaires en mai avec plus de 400 réservations), les Rencontres Internationales de Musique Ancienne en Trégor poursuivent leurs activités dans les mois à venir.

Déambulations baroques - 17 juillet et 4 août

Cet été, le 17 juillet, les Déambulations Baroques s'invitent à Tonquédec : concerts de clavecin à l'église, balade contée avec Camille Le Jeune, visite chantée en breton et français et jeux médiévaux au château, il y en aura pour tous les goûts. Le 4 août, c'est à Lanvellec que se déroulera cette deuxième journée, articulée comme les années précédentes entre la chapelle Saint Maudez et le château de Rosanbo, le matin Séraphine (Camille Le Jeune) accompagnera le cortège vers Rosanbo puis les enfants retrouveront avec plaisir les trajets en calèche et, petits et grands pourront profiter des mini-concerts qui sont donnés à cette occasion. Ces deux manifestations ont lieu en partenariat avec le Circuit des Chapelles. Ces deux journées sont gratuites, l'association Rimat vous y invite chaleureusement.

Festival de Lanvellec et du Trégor - du 3 au 19 octobre

Pour clore l'année 2025, le festival d'automne essaiera à nouveau dans tout le Trégor. Du 3 au 19 octobre, il accueillera musiciens et conférenciers pour une 39^{ème} édition réservant des surprises et des nouveautés. Il y sera question de voyages, d'influences et d'héritages, le tout sous le soleil radieux de la péninsule italienne.



Pour finir, l'association a besoin de bénévoles... N'hésitez pas à vous renseigner !

Contact : 02 96 35 13 72

Mail : billetterie.rimat@orange.fr

Benjamin Lefloch : un artisan tonnelier passionné

Benjamin Lefloch, habitant de Lanvellec, incarne la passion et le savoir-faire traditionnel de la tonnellerie. Originaire de Douarnenez, Benjamin a baigné dans cet univers dès son plus jeune âge, influencé par son père, tonnelier de formation. Après une formation à l'école de tonnellerie de Beaune en 2012, il a acquis une expérience diversifiée, travaillant notamment dans le Gers. De retour en Bretagne, Benjamin a saisi l'opportunité de relancer une tonnellerie en partenariat avec la distillerie Warenghem, s'installant dans les locaux de l'ancien abattoir de Lannion. Son atelier, ouvert en mai 2023, se spécialise principalement dans la fabrication de fûts pour le whisky, tout en offrant des services de rénovation de fûts et la confection de petits fûts pour particuliers.



L'Artisanat au Cœur de la Passion

Pour Benjamin, être artisan tonnelier va bien au-delà de la simple fabrication de fûts. C'est un métier qui permet d'échanger directement avec les clients, de comprendre leurs besoins spécifiques et de créer des barriques uniques et adaptées. Contrairement à une production industrielle, Benjamin privilégie une approche locale et personnalisée, travaillant en étroite collaboration avec des professionnels et des particuliers. Son engagement pour la qualité et le sur-mesure fait de chaque fût une pièce unique, reflétant le savoir-faire artisanal français, réputé dans le monde entier.

Transmettre la Passion et le Savoir-Faire

Benjamin Lefloch est également animé par le désir de transmettre son savoir et sa passion pour la tonnellerie. Il aimerait former un apprenti, non

seulement pour enseigner les techniques du métier, mais aussi pour partager l'histoire et les traditions qui y sont associées. Selon lui, il est essentiel que les futurs tonneliers comprennent les différents types de fûts nécessaires pour divers alcools. Malgré les incertitudes économiques actuelles, Benjamin reste optimiste quant à l'avenir de la tonnellerie, un métier toujours très recherché.

Benjamin a participé à l'édition 2024 de "Lanvellec en fête", une expérience qu'il a trouvée exceptionnelle. Impressionné par la transformation du bourg et l'ambiance unique de l'événement, Benjamin a apprécié les échanges avec les visiteurs, répondant avec passion à leurs questions sur son métier.

Durant les vacances scolaires, il est proposé des visites guidées de son atelier le jeudi de 16h00 à 17h30, offrant ainsi une occasion unique de découvrir son travail. Les réservations se font auprès de la distillerie Warenghem ou de l'Office de tourisme.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Benjamin au 06.64.72.20.06 ou tonnellerie@lefloch.bzh



A vos tabliers !

Gâteau de fromage blanc aux framboises

Ingrédients pour 4 personnes :

- 250 g de framboises
- 3 œufs
- 750 g de fromage blanc
- 4 c à soupe de fécule de maïs
- 100 g de sucre
- 2 citrons
- 80 g de pépites de chocolat blanc



Temps de préparation : 10 minutes

Préchauffez le four à 180°C.

Séparez les blancs des jaunes d'œufs, montez les blancs d'œufs en neige.

Mélangez le fromage blanc, les jaunes d'œufs, la fécule, le sucre, les zestes des citrons.

Incorporez délicatement les blancs en neige à la préparation et ajoutez les framboises et les pépites de chocolat blanc.

Versez la préparation dans un moule beurré et fariné et enfournez pour 40 minutes.

Laissez refroidir et servez bien frais.

Vous pouvez remplacer les framboises par d'autres fruits de saison.

Un peu d'humour

